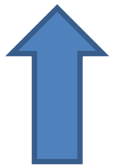




07/06/2021

Rapport du maire

Pour l'année 2020



Mot du maire

Chères citoyennes et citoyens,

En cette année 2020 qui a bousculé nos vies et dont chacun de nous se souviendra à jamais. Une année qui a modifié nos façons de faire et qui a dû être revues sur plusieurs plans.

La pandémie a affecté chacun de nous du plus jeune aux plus âgés.

Heureusement au moment d'écrire ces quelques lignes, il semble y avoir de la lumière au bout du tunnel.

Grâce à la résilience de chacun et au bon travail de l'équipe du conseil, sans oublier nos employés dont je salue l'extraordinaire collaboration, la municipalité se porte bien.

Comme vous le constaterez dans la suite du rapport, il y a eu beaucoup de travail de fait, mais il en reste énormément à faire.

En terminant, je vous souhaite une bonne continuité dans le combat contre la pandémie, qui nous affecte depuis dix-huit mois.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Bernard Marion". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

Bernard Marion
Maire



Rapport du maire sur la situation financière présenté le 3 mai 2021

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous présente un rapport sur la situation financière de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton au 31 décembre 2020.

États financiers de la municipalité : Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2020.

Le sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au Conseil et attesté par le trésorier sans possibilité de modifications.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers ont été audités par la firme Pellerin, Potvin, Gagnon SENCRL, comptables professionnels agréés et déposé en séance du conseil le 3 mai 2021.

Extrait du rapport :

« À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton et des partenaires auxquels elle participe au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de leurs activités, de la trésorerie consolidée pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »



SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

REVENUS	
Fonctionnement	1 379 847 \$
CHARGES	(1 333 228) \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	46 619 \$
ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Amortissements des immobilisations	175 475 \$
Remboursement de la dette à long terme	(20 400) \$
AFFECTATION	
Excédent (déficit) accumulé	(7 785) \$
	147 290 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	193 909 \$
Surplus non affectés	362 262 \$



Rapport des différentes activités

Administration

La Municipalité a signé une entente de travail pour une année en septembre 2020 avec la directrice générale, une entente de trois ans avec son adjointe administrative, et finalement une entente de travail a également été signée avec l'inspecteur municipal d'une durée de trois ans.

Les redditions de compte pour les travaux de réfection sur le chemin Tremblay ont été effectuées, ce qui a permis de recevoir un montant total de 539 434 \$ de la TECQ (Programme de Taxes sur l'Essence et de la Contribution du Québec).

Il reste à recevoir du PIQM (Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités) un montant de 229 950 \$ qui sera réparti en 20 versements annuels égaux et consécutifs. (selon l'entente signée en juillet 2018).

Travaux en voirie

Des travaux de rechargement ont été effectués sur les chemins Tremblay, Dubois, de la Rivière, et Masson.

De plus, des fossés ont été creusés sur les chemins de la Rivière, du Cordon, Petit-Cordon et Dubois

Des ponceaux ont été changés et/ou réparés sur les chemins Masson, de la Rivière, Cordon, Petit-Cordon et Dubois.

De l'asphaltage pour réparer une section du chemin Moe's River a été fait par Pavage PLL. Et une bande d'asphalte au chemin Favreau a été mise dans la fissure centrale (section).



La municipalité a pu bénéficier d'une subvention PPA-CE d'un montant de 41 000 \$, accordé par la députée provinciale Mme Geneviève Hébert.

La dépense approximative en voirie se chiffre à 255 500 \$

Hygiène du milieu

La Municipalité a finalisé les redditions de compte pour les subventions TECQ et PIQM. Le réseau d'aqueduc et d'égouts est toujours fragile et il faudra travailler à améliorer la situation. Durant l'été 2020, le noyau villageois a dû surveiller sa consommation d'eau due à la sécheresse qui a sévi.

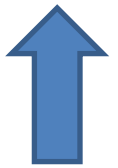
Loisirs et culture

La Municipalité a travaillé avec l'équipe du SARP : Service d'aide-conseil en rénovation patrimonial, afin de bonifier l'aménagement des espaces publics et privés du noyau villageois.

La municipalité a travaillé avec une architecte et un aménagiste en paysagement. Le tout a été chapeauté avec l'agente de la MRC de Coaticook, Mme Sylvie Masse.

Nous avons bénéficié d'une subvention de la Fondation Tillotson d'un montant de 5 000 \$ et d'une subvention de la MRC de Coaticook pour une entente de développement culturel d'un montant de 9 635 \$, la Municipalité quant à elle participe pour un montant de maximum 4 000 \$.

Le projet est toujours en cours, et de superbes idées en sont ressorties. Le développement du projet est à suivre.



Rémunération des élus

Élus	Rémunération par mois	Allocation par mois	Salaire annuel
Bernard Marion, maire	558.86 \$	279.44	10 060 \$
Émilie Groleau, siège # 1	186.29 \$	93.14 \$	838 \$
Jacques Ménard, siège # 2	186.29 \$	93.14 \$	3353 \$
Lyssa Paquette, siège # 3	186.29 \$	93.14 \$	3353 \$
Yvon Desrosiers, siège # 4	186.29 \$	93.14 \$	3353 \$
Line Gendron, siège # 5 (maire suppl.)	186.29 \$	93.14 \$	3353 \$
Éric Leclerc, siège # 6	186.29 \$	93.14 \$	3353 \$

De plus, M. Bernard Marion bénéficie d'un salaire payé par la MRC de Coaticook pour le poste de préfet de la MRC de Coaticook



Projets

Dans les projets à venir, nous continuerons de travailler avec le SARP pour terminer le projet de rénovation patrimonial du noyau villageois.

Pour 2021, la Municipalité a déposé un projet de réfection de la piscine municipale, et pour l'installation de structure ombrière pour permettre aux parents et enfants de pouvoir être à l'abri du soleil, subvention qui a été accordée pour un montant de 41 000 \$.

La Municipalité aimerait voir renaître un comité de loisirs et travaillera dans ce sens.

Il faudra également travailler à améliorer notre réseau routier et nos infrastructures d'aqueduc et d'égouts.

Et finalement, 2021 est également une année d'élection municipale ou il faudra y consacrer du temps